



Revue de presse



Dimanche 13 aout 2023

Incendies à Hawaï : le président de la République présente ses condoléances au président Joe Biden.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé samedi soir un message de condoléances et de compassion à son homologue américain, Joe Biden, suite aux récents feux de forêts ayant frappé l'île de Maui dans l'Etat d'Hawaï, faisant plusieurs morts et blessés.

"J'aimerais vous exprimer ainsi qu'aux familles des victimes et au peuple américain ami mes sincères condoléances et mes sentiments de compassion suite aux récents feux de forêts ayant frappé l'île de Maui dans l'Etat d'Hawaï, faisant plusieurs morts et blessés", lit-on dans le message du président de la République.

"Tout en partageant les sentiments de peine et de tristesse avec les familles des victimes, je souhaite un prompt rétablissement aux blessés, et vous assure de la solidarité de l'Algérie, gouvernement et peuple, en ces douloureuses circonstances. Recevez Monsieur le Président l'expression de ma parfaite considération", a écrit le Président Tebboune.

Les engagements du président de la République se concrétisent sur le terrain au quotidien

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a affirmé, samedi [depuis El-Tarf](#), que les engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, envers le peuple "se concrétisent sur le terrain au quotidien", notamment en ce qui concerne l'alimentation en eau potable des habitants dans toutes les régions du pays.

Inspectant le projet de réalisation de la station de dessalement de l'eau de mer dans la commune de Berrihane (wilaya d'El-Tarf), le Premier ministre a assuré que "les engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, se concrétisent sur le terrain au quotidien, notamment en ce qui concerne l'alimentation en eau potable des habitants dans toutes les régions du pays".

Le recours au dessalement de l'eau de mer est "un impératif imposé par les conditions climatiques actuelles", a souligné M. Benabderrahmane, notant que dans le cadre du programme du président de la République, "l'Algérie a adopté une stratégie nationale visant à assurer l'alimentation en eau potable à travers la réalisation de cinq (5) stations de dessalement de l'eau de mer d'une capacité de production de 300.000 m³/jour chacune".

Le Premier ministre s'est félicité de la maîtrise par les cadres algériens des technologies utilisées dans la réalisation de ces projets, qualifiant l'expérience "d'excellente".

Dessalement de l'eau de mer: l'Algérie a accompli de grandes réalisations

Il a, dans ce sens, appelé les sociétés concernées par la réalisation de ces projets à veiller à réduire le recours à l'importation et à mettre à niveau leurs moyens de production.

M. Benabderrahmane a souligné, en outre, la nécessité de livrer les projets (stations) en novembre 2024, annonçant la réalisation d'autres stations de dessalement de l'eau de mer après le parachèvement des cinq (5) stations programmées actuellement.

"En plus de l'alimentation en eau potable des habitants, de tels projets permettent de créer des milliers d'emplois", a-t-il dit.

Guelma: première pierre du projet de dédoublement du chemin de fer minier de l'Est à Oued Fragha.

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a procédé, samedi dans la commune d'Oued Fragha dans la wilaya de Guelma, à la pose de la première pierre du projet de modernisation et de dédoublement de la ligne ferroviaire minière Est dans son tronçon reliant Annaba à Bouchegouf dans la wilaya de Guelma.

Le Premier ministre a entamé la visite de travail et d'inspection devant le conduire dans les wilayas de Guelma, Annaba et El-Tarf par la pose de la première pierre de ce tronçon s'étendant sur 54 km du projet de modernisation et de dédoublement de la ligne ferroviaire minière Tébessa-Annaba jusqu'à Bouchegouf (wilaya de Guelma), comptant parmi les plus importants projets d'infrastructures réalisés par l'Algérie.

M. Benabderrahmane a insisté, lors de la pose de la première pierre, sur "le respect des délais de réalisation de ce projet", soulignant que la question était prise en charge dans "le cahier des charges relatif à la réalisation des tronçons de ce projet".

Il a affirmé, en outre, "la nécessité de créer de nouveaux postes d'emploi dans les régions traversées par cette ligne afin de faire profiter leurs habitants de ces projets vitaux, qui constituent un moteur de développement et une source de création de richesses".

Il a également insisté sur "la nécessité d'un suivi périodique de la réalisation de ces tronçons, avec la tenue de réunions avec les walis des wilayas concernées par le projet, à savoir Annaba, Guelma, El-Tarf, Souk Ahras et Tébessa, et l'élaboration de rapports réguliers afin d'éliminer les obstacles à temps".

Le Premier ministre a, par ailleurs, indiqué que la valeur de réalisation des tronçons de ce projet s'élevait à 400 milliards de dinars.

"Nous entendons, à travers ce projet, parvenir à une exploitation optimale des richesses dont regorge notre pays, d'où l'impératif d'infrastructures pour accompagner cette exploitation", a-t-il soutenu.

Lors de sa visite dans ces trois wilayas, M. Benabderrahmane, qui est accompagné d'une délégation ministérielle, inspectera plusieurs projets d'infrastructures, ainsi que des projets vitaux dans les secteurs des Travaux publics, de l'Énergie et de l'Industrie".

Projet de modernisation et de dédoublement du tronçon Annaba-Bouchegouf de la ligne ferroviaire minière Est

Le coup d'envoi du projet de modernisation et de dédoublement d'un tronçon de la ligne de chemin de fer minier de l'Est dans son segment reliant la commune d'Oued Fragha, dans la

wilaya de Guelma, et le port de Annaba, a été donné, samedi, dans la commune d'Oued Fragha (daïra de Bouchegouf).

Ce projet, dont la première pierre a été posée par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, s'étend sur une distance de 54 km et contient 3 ponts ferroviaires d'une longueur de 320 mètres, 30 ouvrages d'art routiers et deux tunnels de 1.850 mètres linéaires.

Le projet a été confié à un consortium d'entreprises dirigé par le groupe public Cosider, tandis que la partie étude technique a été réalisée par des bureaux spécialisés publics et privés.

Le projet devrait être réceptionné en février 2026 au bout d'un délai contractuel de réalisation de 30 mois.

La voie ferrée de transport de minerai, qui s'étend sur une distance de 388 km, représente un investissement public estimé à 51 milliards de DA, selon les services du ministère des Transports.



Le Premier ministre inspecte le complexe sidérurgique d'El Hadjar à Annaba.

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane a inspecté, samedi, le complexe sidérurgique "Sider El Hadjar" à Annaba, où il a appelé les travailleurs à déployer tous leurs efforts pour redorer le blason de ce complexe historique.

M. Benabderrahmane a écouté un exposé sur les missions du complexe et son rôle dans l'économie nationale, notamment en ce qui concerne les secteurs de l'énergie et de l'industrie.

A cette occasion, il a appelé les travailleurs du complexe "à déployer tous leurs efforts pour redorer le blason de ce complexe historique qui a pâti de la mauvaise gestion et pour prendre les choses en main", les rassurant de l'accompagnement de l'Etat "par tous les moyens disponibles".

Rappelant que cette structure, la première en Afrique, a été accompagnée par l'Etat en plusieurs étapes, le Premier ministre a affirmé que ce complexe est en mesure de relever le défi et de contribuer dans l'industrie du Rail.

Complexe Sider El Hadjar: près de 100.000 t de déchets ferreux proposées à la récupération

Pour sa part, le PDG du complexe, Manaa Lotfi Kamel a indiqué que "Sider El Hadjar" constitue un équilibre dans l'économie nationale, ajoutant que les travailleurs et le partenaire social étaient conscients des défis qui les attendent, saluant le soutien de l'Etat à cette entreprise de longue date.

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane effectue depuis la matinée de samedi, une visite de travail et d'inspection aux wilayas de Guelma, d'El Tarf et d'Annaba où il a inspecté plusieurs projets d'infrastructures vitales dans les secteurs des travaux publics, de l'énergie et de l'industrie.



Loi sur les marchés publics : Renforcer la transparence

La loi fixant les règles générales relatives aux marchés publics, qui comprend une série de mesures visant à renforcer la transparence et faciliter l'accès à la commande publique, a été publiée au Journal officiel n° 51. Il s'agit de la loi n° 23-12, du 5 août 2023, signée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

La loi s'inscrit dans le cadre du plan global de réforme des finances publiques, visant à promouvoir la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des deniers publics et la présentation des comptes. Les procédures incluses dans cette loi reposent essentiellement sur trois principes fondamentaux : la liberté d'accès à la commande publique ; l'égalité de traitement des candidatures et la transparence des procédures. Concernant l'aspect procédural des marchés publics, la loi prévoit que l'appel à la concurrence doit répondre aux procédures de demande d'offres (règle générale) ou à la procédure négociée (exception) par négociation directe ou après consultation sur les prix et les conditions d'exécution du marché public avec un opérateur économique sans appel formel à la concurrence. Cette procédure vient prendre la place des dénominations actuelles, respectivement, "le gré à gré simple" et "le gré à gré après consultation". Et pour s'assurer des capacités techniques, professionnelles et financières des candidats et soumissionnaires, un fichier national, des fichiers sectoriels et un fichier au niveau de chaque service contractant des opérateurs économiques, sont tenus et régulièrement mis à jour. Dans le cadre de la lutte contre la corruption, un code d'éthique et de déontologie des agents publics intervenant dans la préparation, la passation, le contrôle, la négociation ou l'exécution des marchés publics, doit être approuvé par décret exécutif sur proposition du ministre des Finances.

Parmi les nouvelles mesures de la loi figure également la création d'un Conseil national des marchés publics, qui sera placé auprès du ministre des Finances. Cet organe a pour mission de consulter, d'assister, d'étudier et d'examiner toute question qui lui est soumise en matière de marchés publics, et de donner un avis sur les litiges nés de l'exécution des marchés publics conclus avec des partenaires co-contractants étrangers. Le Conseil se prononce aussi, dans le cadre du contrôle de la régularité des procédures de passation et d'attribution des marchés d'importance nationale, sur tout projet de cahier des

charges, de marché public et d'avenant et, le cas échéant, de recours, et d'effectuer annuellement, un recensement économique des marchés publics. Pour accélérer les procédures et de mieux contrôler les opérations, la loi a remplacé les procédures physiques par un système numérique d'échange d'informations, à travers le portail électronique des marchés publics dont la gestion sera assurée par le ministère des Finances. Par ailleurs, dans le but de promouvoir la production nationale, les services contractants sont tenus de réserver exclusivement les marchés aux petites ou très petites entreprises ou start-up labélisées, ou les entreprises qui emploient des travailleurs handicapés physiques, lorsque certains besoins des services contractants peuvent être satisfaits par eux dans la limite de 20 % au maximum de la commande publique. En outre, la loi prévoit, dans le cadre de l'exécution des marchés publics, des mesures visant à favoriser le recours aux énergies nouvelles et renouvelables, protégeant l'environnement. "Les dispositions contraires à cette loi sont abrogées, tandis que les dispositions qui relèvent du domaine réglementaire restent applicables jusqu'à la publication de nouveaux textes réglementaires", stipule le même texte.



Nouvelle réglementation des marchés publics

La loi publiée au Journal officiel

Elle vise à promouvoir la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des deniers publics.

La loi fixant les règles générales relatives aux marchés publics, vient d'être publiée au Journal officiel n°51. Elle s'inscrit dans le cadre du plan global de réforme des finances publiques, visant à promouvoir la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des deniers publics, et la présentation des comptes. Les procédures d'attribution des marchés publics prévues par cette loi reposent théoriquement sur trois principes fondamentaux: «la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidatures et la transparence des procédures». Dans ce contexte, elle dispose que l'appel à la concurrence doit répondre aux procédures de demande d'offres (règle générale) ou à la procédure négociée (exception) par négociation directe ou après consultation sur les prix et les conditions d'exécution du marché public avec un opérateur économique sans appel formel à la concurrence. Cette procédure vise «le gré à gré simple» et «le gré à gré après consultation». La loi prévoit également la tenue et la mise à jour régulière d'un fichier national, des fichiers sectoriels et un fichier au niveau de chaque service contractant des opérateurs économiques pour s'assurer des capacités techniques, professionnelles et financières des candidats et des soumissionnaires. Dans le cadre de la lutte contre la corruption, un code d'éthique et de déontologie des agents publics intervenant dans la préparation, la passation, le contrôle, la négociation ou l'exécution des marchés publics, doit être approuvé par décret exécutif, sur proposition du ministre des Finances. Parmi les nouvelles mesures de la loi, figure également la création d'un Conseil national des marchés publics, qui sera placé sous l'autorité du ministre des Finances. Cet organe a pour mission de consulter, assister, étudier et examiner toute question qui lui est soumise en matière de marchés publics, et de donner un avis sur les litiges

nés de l'exécution des marchés publics conclus avec des partenaires cocontractants étrangers. Le Conseil se prononce aussi, dans le cadre du contrôle, sur la régularité des procédures de passation et d'attribution des marchés d'importance nationale, sur tout projet de cahier des charges, de marché public et d'avenant et, le cas échéant, de recours, et d'effectuer annuellement, un recensement économique des marchés publics. Pour la mise en oeuvre de la procédure de numérisation, la loi prévoit la création d'un portail électronique dédié aux marchés publics dont la gestion sera confiée au ministère des Finances.



Station de dessalement d'eau de mer à Berrihane Benabderhmane fait le point.

Ce projet, est la plus grande usine de dessalement d'eau de mer d'Algérie, d'une capacité de production de 300 000 mètres cubes par jour, s'étend sur une superficie de 11 hectares.

Le Premier ministre, Aïmene Benabderhmane, a fait le point sur l'état d'avancement des travaux du projet de la station de dessalement d'eau de mer à Berrihane dans la wilaya d'El Tarf. Selon la télévision nationale, ce projet, est la plus grande usine de dessalement d'eau de mer d'Algérie, d'une capacité de production de 300 000 mètres cubes par jour, s'étend sur une superficie de 11 hectares. Sa réception est prévue pour décembre 2024. Le Premier ministre a assuré que cette station fournira de l'eau potable aux habitants de quatre wilayas de l'est du pays. Il a ajouté que cette station contribuera à générer des milliers d'emplois, que ce soit dans la gestion, le suivi ou la maintenance. Le Premier ministre a affirmé que les engagements du Président de la République se matérialisent dans la réalité, en particulier en fournissant de l'eau potable à la population, compte tenu du climat prévalent. Il a ajouté que le cadre national a commencé à faire la différence et a été encouragé par les méthodes de réussite. Le gouvernement continuera à achever d'autres stations après les cinq déjà prévues dans différentes wilayas du pays. Le Premier ministre a indiqué que le coût de l'achèvement de cette station s'élève à 400 milliards de dinars. Il a souligné la nécessité de respecter la séquence des étapes de réalisation et de recevoir le projet dans les délais impartis, soit d'ici décembre 2024.



Des chantiers ferroviaires pharaoniques s'étendant sur 6000 km

L'Algérie sur les rails.

Pour réussir le décollage économique, l'État a opté pour la stratégie du : Grand maillage ferroviaire».

C'est à la fois une conviction et un engagement politique du président Abdelmadjid Tebboune. Le train ira très loin en Algérie. Hier, le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a effectué une visite de travail devant le conduire dans les wilayas de Guelma, Annaba et El Tarf. Il a procédé, dans la commune de Oued Fragha dans la wilaya de Guelma, à la pose de la première pierre du projet de modernisation et de dédoublement de la ligne ferroviaire minière Est. À sa réception, dans un délai qui ne doit pas dépasser deux années, ce tronçon reliera Annaba aux frontières de la wilaya d'El Oued où existe le gisement de phosphate. Il s'agit de l'un des plus importants projets d'infrastructures réalisés par l'Algérie. Une enveloppe conséquente de 400 milliards de dinars a été réservée à ce projet «nous entendons, à travers ce projet, parvenir à une exploitation optimale des richesses dont regorge notre pays, d'où l'impératif d'infrastructures pour accompagner cette exploitation», a soutenu le Premier ministre abondant dans le sens des orientations du président Tebboune. De tels projets structurants sont de nature à «consolider l'unité et l'intégrité nationales» et permettent de «promouvoir l'investissement dans les régions les plus éloignées du pays», a expliqué le chef de l'État, le 5 août dernier, devant les représentants de la presse nationale. Citant en exemple la ligne ferroviaire qui reliera Alger à Tamanrasset, elle «facilitera l'exploitation des mines, stimulera le commerce et créera une dynamique économique au bénéfice des citoyens». Lors de la pose de la première pierre de la ligne minière Est, Benabderrahmane a insisté sur «le respect des délais de réalisation de ce projet». Pour s'assurer de la mise en oeuvre de ses directives, il a directement responsabilisé les cinq walis concernés par le projet, à savoir les walis de Annaba, Guelma, El Tarf, Souk Ahras et Tébessa. Le Premier ministre a insisté sur «le suivi périodique de la réalisation de ces tronçons, avec la tenue de réunions, et l'élaboration de rapports réguliers afin d'éliminer les obstacles à temps». On assiste à une grande vitesse ferroviaire depuis ces dernières années. Le président Tebboune en fait une affaire personnelle car convaincu que «le renforcement du secteur ferroviaire constitue le meilleur garant de développement». Pour désenclaver le pays, renforcer l'unité nationale et impulser une réelle dynamique économique, l'Algérie s'est lancée dans des chantiers ferroviaires pharaoniques qui n'ont d'égal que ceux lancés au début du siècle dernier aux États-Unis. C'est le chemin de fer qui a fait l'Amérique. En 1863, le président Abraham Lincoln décide la construction d'une voie ferroviaire transcontinentale reliant la côte Pacifique à celle de l'Atlantique sur une distance de 3000 km. Il révolutionne la situation économique et démographique de la puissance américaine. Le défi a été relevé au bout de six années de travaux titanesques avec l'aide de 15 000 travailleurs chinois venus à la rescousse. Ironie du sort, ce sont aux mêmes Chinois que l'Algérie compte faire appel pour réaliser son chantier historique. «Nos amis chinois ont donné leur accord pour ce projet qui s'étendra sur environ 6 000 km», a indiqué le président Tebboune, saluant l'expérience chinoise dans ce secteur. L'Algérie connaît un véritable sursaut en matière d'infrastructures ferroviaires, qui impactera

inévitablement le secteur de l'économie. Incontestablement, le chemin de fer est le nerf du développement économique de par son efficacité en matière de transport de masse, de coût, de gain d'énergie et de temps. L'Algérie qui vise un décollage économique se lance dans des défis pharaoniques. Pour réussir ce challenge, les pouvoirs publics ont opté pour la stratégie du: «Grand maillage ferroviaire». Le réseau de chemins de fer que compte le pays actuellement, est de 4 200 km mais l'objectif est d'atteindre les 12 500 km à l'horizon 2030. Ce but est en train de se concrétiser, avec les chantiers mis en branle et les réalisations qui viennent d'être accomplies dans le cadre de programmes de lancement de plans de transport touchant les quatre coins du pays.



Le géant bancaire suisse UBS se sépare de l'État fédéral.

Le géant bancaire suisse UBS a annoncé mettre volontairement un terme aux accords de soutien de l'État et de la banque centrale destinés à faciliter le rachat de Crédit Suisse, estimant qu'elles ne sont plus nécessaires. UBS, qui a repris son ex-rivale au terme de négociations dans l'urgence avec les autorités suisses en mars pour éviter sa faillite, s'était vue accorder un soutien de 9 milliards de francs suisses (9,3 milliards d'euros) par la Confédération, assorti de prêts de liquidités de la banque centrale de 100 milliards de francs. Ces aides avaient été jugées nécessaires pour protéger UBS contre les risques de pertes extrêmes. Après avoir examiné les actifs couverts par les mesures de soutien du gouvernement, UBS en a conclu que celles-ci n'étaient plus nécessaires. UBS a donc demandé une «résiliation volontaire» des accords avec la Confédération, à partir du 11 août.



La demande record de pétrole est annonciatrice de cours élevés Un autre jackpot pour l'Algérie.

Les recettes engrangées par Sonatrach entre janvier et fin mai 2023 sont de 21 milliards de dollars.

Les prévisions de croissance record de la demande mondiale de pétrole n'ont pas laissé indifférent le marché. Les cours de l'or noir ont aligné une septième séance consécutive de hausse. Ce qui a permis au baril de Brent, référence du pétrole algérien, de terminer la semaine qui s'est achevée vendredi dernier à 86,81 dollars. Les pays producteurs, ceux de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de ses alliés

dont l'essentiel des revenus provient de leurs exportations en hydrocarbures, l'or noir, notamment se frottent les mains. C'est le cas de l'Algérie. Ce niveau représente près de 27 dollars de plus que celui qui a servi de calcul à la loi de finances du pays, confectionnée sur la base d'un baril à 60 dollars. Des recettes fabuleuses pour les caisses du Trésor public, se profilent encore cette année. La Compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach ayant déjà réalisé un chiffre d'affaires à l'exportation, entre janvier à fin mai 2023, de 21 milliards de dollars, selon un bilan sur les réalisations du groupe rendu public le 10 juillet dernier. Les recettes de l'entreprise pétro-gazière, avaient déjà fait un bond spectaculaire de 70% en 2021, comparativement à l'année 2020. Sonatrach avait réussi, en 2021, à réaliser des exportations en hydrocarbures d'une valeur dépassant 34,5 milliards contre 20 milliards de dollars, l'année précédente, marquée par une chute historique des cours de l'or noir. Une année cauchemardesque pour le marché de l'or noir qui a fini par être reboosté par les coupes successives de l'Opep+. Une embellie significative qui devrait se poursuivre avec l'annonce par l'AIE d'une croissance record de la demande mondiale de pétrole en 2023. Cette dernière s'achemine vers son «niveau le plus élevé jamais enregistré» pour atteindre 102,2 millions de barils par jour, selon son dernier rapport mensuel rendu public, le 11 août. Il n'est pas exclu, dans une telle conjoncture, que le baril de Brent, référence du pétrole algérien, qui évolue autour des 87 dollars enregistre une hausse substantielle. Un nouveau jackpot pour l'Algérie? Cela semble tout à fait probable même s'il ne s'annonce pas de la même ampleur que celui de 2022 où il avait atteint les 60 milliards de dollars. Il faut souligner en effet que les cours de l'or noir sont bien loin des niveaux de ceux qu'ils avaient atteints cette année-là, après le début du conflit armé russo-ukrainien, notamment où le baril de Brent avait frôlé les 140 dollars le 7 mars sur le marché asiatique, non loin de son record historique du 11 juillet 2008 où il avait dépassé les 147 dollars. La moisson ne devrait cependant pas être négligeable. Ce qui va permettre au pays d'assurer l'équilibre de ses finances, d'engranger vraisemblablement des recettes substantielles pour les caisses du Trésor public, cette année encore et renflouer le Fonds de régulation des recettes qui lui sert de pare-feu. Un scénario plus que probable. D'autant plus que certains analystes n'ont pas exclu un baril à 100 dollars. «Le prix du baril de Brent atteindra 95 dollars, d'ici décembre prochain...», avaient annoncé les experts de la banque d'investissement américaine Golden Sachs qui a pronostiqué un prix du baril de Brent, autour des 100 dollars en 2024. Ce qui ne relève pas du tout de l'impossible. Le baril est selon toute vraisemblance sur une courbe haussière qui peut le propulser vers ce sommet. «Si les cours du WTI (pétrole américain) qui ont rejoint cette semaine leur plus haut de l'année atteint en avril tiennent à ce niveau, cela pourrait former un nouveau plancher pour aller plus haut», a indiqué Matt Smith, de Kepler. 100 dollars? Pourquoi pas...



Partenariat Algérie - Russie

L'exploitation minière pour commencer

Des accords d'entente entre les deux parties pour la réalisation de projets concrets mutuellement bénéfiques

Reflétant l'intensité des échanges et des accords établis lors du forum économique international de Saint-Pétersbourg en juin dernier, la coopération entre l'Algérie et la Russie entre dans une nouvelle ère. Cette dernière se caractérise. Particulièrement. par l'engagement des deux parties à concrétiser les grands axes et les recommandations issus de ce forum. C'est dans cette optique que le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, s'est entretenu, jeudi, avec les responsables de l'Institut de recherche géologique russe «Karpinski» et de la Société d'exploration et de prospection pétrolière et minière «Géotech', avec lesquels il a évoqué «les opportunités de coopération dans le domaine minier», indique un communiqué du ministère. Il faut dire que la visite du président de la République en Russie a été un événement majeur pour redynamiser les échanges et les relations économiques, dans une conjoncture internationale où l'émergence d'un nouvel ordre économique mondial ne présente plus de doute.

Dans cette configuration, l'Algérie a tenu à mettre en avant les axes de la nouvelle politique économique, essentiellement axée sur la diversification de son économie, pour une sortie efficiente de la dépendance des hydrocarbures. À ce titre, les leviers économiques actionnés ces dernières années découlent directement des actions de réformes et de restructuration, qui ont contribué à la mise en place de nouveaux mécanismes et d'une nouvelle législation pour libérer l'investissement, et mettre en oeuvre les nouvelles mesures de facilitations et d'incitation à la création de richesse et d'emploi. Les premiers résultats expriment des avancées indiscutables dans des domaines aussi stratégiques que l'exploitation minière et l'industrie. La relance des grands projets d'exploitation du fer et des minerais constituent aujourd'hui des arguments d'échanges et de partenariats, incontournables pour les investisseurs étrangers. C'est dans cet ordre d'idées que cette rencontre a porté sur «les voies de coopération dans le domaine de l'exploration, la prospection, l'exploitation et la formation minières, les formules qui s'offrent dans ce cadre aux entreprises algériennes du secteur et leurs homologues russes, et les moyens de tirer profit des expériences et d'échanger les expertises». Il y a lieu de convenir que ces actions de déploiement interviennent dans une phase de la relance économique, où tous les ingrédients sont réunis pour opérer un repositionnement important de l'économie algérienne sur la scène internationale. Une crédibilité qui traduit la pertinence des actions profondes menées en matière de déverrouillage juridique, de lutte contre la bureaucratie et la corruption, d'amélioration du climat des affaires, et de développement des nouvelles technologies. A ce titre, il va sans dire que le partenariat entre les deux pays se base sur l'importance des transferts technologiques, dans l'objectif de porter le développement des deux économies au niveau supérieur. Une nouvelle configuration qui confère à l'axe économique Alger - Moscou, l'opportunité d'un positionnement mutuel, aux répercussions déterminantes pour l'émergence de nouveaux pôles économiques, notamment sur les marchés africains. Dans cette optique les deux parties «ont insisté sur la conclusion d'accords d'entente pour la réalisation de projets concrets mutuellement bénéfiques». Dans ce sens, confirmant son engagement à concrétiser les axes de ce partenariat, la partie russe a présenté «un exposé sur les activités des deux compagnies dans leurs domaines

d'expertise (exploration minière et cartographie géologique) et au titre de leur coopération avec les grandes compagnies pétrolières et minières russes et étrangères».



Investissement

Un nouveau souffle à Bouira.

L'engouement des investisseurs demeurait un peu timide jusque-là.

Cette nouvelle dynamique est porteuse d'espoir

Avec la levée des contraintes sur des projets d'investissement, c'est le secteur qui s'offre un baume à Bouira. La dernière bonne nouvelle a émanée de la commune de Dirah qui se dote désormais d'une zone industrielle. Un acquisition qui ne manquera pas de donner un nouveau souffle à l'activité industrielle dans la wilaya. Il s'agit, a déclaré le wali, qui a fait le déplacement dans cette zone, d'un projet structurant allant dans le sens de l'encouragement de l'investissement et la diversification de la palette économique de la wilaya. Pour l'heure, la visée, en matière d'industrialisation sur cette zone modeste, car sur les 780 ha ce sont 275 ha qui ont été retenues, l'engouement des investisseurs demeurant un peu timides. C'est peut-être pour cette raison que le coup d'envoi donné, ce mercredi, n'a concerné que le lot de 155 ha. Confié à la société nationale des travaux publics de Béjaïa qui dispose d'une grande expérience en la matière, le projet en question, pour un montant de 2 855 796,30 DA et un délai de 12 mois, environ, va entrer donc dans sa phase de concrétisation. Il consistera en l'ouverture de voies, de travaux de VRD et de raccordements en électricité et gaz. Et les camions et les engins massés sur ce terrain qui s'étend à l'infini attestent de la volonté des entreprises retenues. Suivant l'aperçu qui en a été donné, ce grand lot a été loti en autant de petites parcelles allant d'un demi-hectare à un et plusieurs hectares, afin de favoriser les petites et moyennes entreprises autant que les grandes.

De même qu'ont été soulignés en l'occurrence les avantages présentés par les routes qui traversent cette zone ou passent juste à côté, ainsi que le futur tracé de la voie ferrée qui relie M'sila à Médéa et qui fera désormais un coude par-là. Tout en se félicitant de la levée des contraintes qui ont longtemps retardé la concrétisation de ce projet ambitieux, d'autant plus ambitieux encore par les avantages qu'il offre par le fait qu'il se situe sur les Hauts-Plateaux, Abdelkrim Lamouri a fait savoir qu'aucune excuse liée aux conditions climatiques ne justifieront le moindre retard dans l'exécution des travaux. Avec la zone industrielle de Sidi Khaled et d'Ouled El Bardi d'une superficie de 238 ha et celle de Dirah, de 275 ha, le responsable de la wilaya a pu parler de patrimoine forestier qu'il compte ériger en pôle d'excellence. Or, c'est à ce moment-là que des voix gutturales ont éclaté dans cette journée d'été un peu chaude. Elles ne réclamaient pas que l'eau absente des robinets depuis deux ans, mais s'élevaient contre ce projet justement qu'ils accusaient de se réaliser sur des terres leur appartenant. Et demandaient donc leur restitution. Après un bref entretien avec les protestataires, le calme revenant, le wali a donné des instructions pour qu'on s'informe sur le bien-fondé de ces réclamations. Mais il était évident que ce projet a soulevé l'enthousiasme général et le wali qui a dit tout l'intérêt qu'il revêt pour le développement de la commune et de son désenclavement a été vivement applaudi.

Entreprises publiques en difficulté : Le bout du tunnel ?

La visite, mercredi dernier, du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, au siège de l'Entreprise nationale des industries électroménagères (Eniem), à Tizi Ouzou est révélatrice de l'attachement de l'Etat aux entités publiques. Il ne compte nullement brader cet appareil. Mais à quoi pourrait ressembler sa stratégie pour redonner vie aux entreprises dont l'avenir est incertain ?

Parlant de l'Eniem qui a traversé des zones de turbulences, Aoun a évoqué l'ouverture du capital pour un partenariat national. Selon lui, à partir de septembre prochain, des contrats de performance fixeront les objectifs et les moyens à atteindre. A l'opposé, le ministre a exclu l'option de la privatisation.

Le représentant du gouvernement parlait du cas de l'Eniem mais il serait naïf de croire que ce dernier s'adressait uniquement à ses responsables. D'autres entités, au potentiel de production énorme, se trouvent dans la même situation, et n'arrivent toujours pas à décoller malgré les subventions de l'Etat. Raison pour laquelle, les pouvoirs publics ont décidé de l'adoption de plans de redressement approuvés par le Conseil des participations de l'Etat. Une feuille de route basée sur l'efficacité économique et financière a été mise en œuvre afin de permettre aux entreprises en difficulté de surmonter les obstacles, tout en les incitant à se repositionner sur le marché local.

L'ancien ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, avait fait cas du recensement de 51 entreprises publiques à l'arrêt, en raison de difficultés financières et de l'accumulation de problèmes. Des fleurons de l'industrie sont plongés dans un interminable marasme. Comment peut-on expliquer cette situation ? Quelles sont les raisons de cette descente aux enfers ? Quelles solutions envisager ? Des experts ont tenté d'apporter des réponses à ces questions.

Avis des experts Kamel Kheffache et Rachid Annane : Des recettes pour le redressement.

Les experts sont unanimes à soutenir que les entreprises publiques en difficulté ont le potentiel qu'il faut pour pouvoir espérer un rebond rapide et durable.

Expert en développement socioéconomique, Kamel Kheffache rappelle d'abord ce qu'est la performance. «Elle peut être définie pour toute entreprise quel que soit son propriétaire, comme étant le niveau de réalisation de ses objectifs par rapport aux efforts engagés et aux ressources allouées». «C'est une notion qui s'appuie largement sur les concepts d'efficience et d'efficacité. Elle est liée à la vision de l'entreprise, sa stratégie et ses objectifs», ajoute-t-il avant de faire remarquer qu'on distingue plusieurs types de performances : commerciale financière, organisationnelle... Selon lui, l'évaluation de la

performance se fait en utilisant des ratios spécifiques, tels que les ratios relatifs à la profitabilité de l'entreprise, qui consiste en l'évaluation de l'aptitude à dégager un résultat net le plus élevé possible à partir des ventes réalisées. Pour lui, depuis plus de deux décennies, les entreprises publiques ont traversé des situations très difficiles en raison d'une série de crises qui ont impacté négativement leurs niveaux de performance, provoquant des déséquilibres financiers considérables pour un bon nombre d'entre elles. «La majorité se sont retrouvées en situation d'endettement drastique. Les pouvoirs publics ont plusieurs fois procédé à leur restructuration et à l'assainissement de leur situation financière, mais une bonne partie des entreprises continue à mener un train de vie très préoccupant en raison des déficits cumulés d'année en année et qui pèsent sur les banques publiques et les comptes du Trésor public», relève-t-il. Ces déficits ont conduit les entreprises affectées à enregistrer continuellement des non-performances, en raison de divers facteurs, notamment l'existence de défaillances au niveau du système de gouvernance de certaines d'entre elles.

Contraintes

Parmi les contraintes auxquelles sont confrontées ces entreprises publiques, notre interlocuteur cite les difficultés financières engendrées par les déficits cumulés, la perte de parts de marché en raison du manque de réactivité par rapport aux exigences des clients et de l'intensité de la concurrence, l'absence de dispositifs permettant d'assurer la relève des compétences au niveau de certains postes stratégiques, tels les postes relevant des métiers de base de l'entreprise. «Il y a aussi les phénomènes des pratiques commerciales informelles et de la concurrence déloyale exercées par certains opérateurs économiques sur les marchés», renchérit-il.

Chercheur et expert en évaluation des politiques publiques, Rachid Annane souligne que le secteur industriel public, particulièrement les PME manufacturières rencontre plusieurs problèmes qui l'empêchent de se relancer. Outre les différents essais de relance et de restructuration effectués sur l'ancienne plate-forme en héritant de tout le passif en termes de finances, de ressources humaines, de procédures et de savoir-faire dépassés par l'énorme révolution technologique et managériale, le mode de gestion en termes de procédures et de codes des marchés est incompatible avec les besoins du marché qui exigent rapidité, concurrence et parfois confidentialité et certaines libertés pour le choix des clients ou fournisseurs. Il pointe aussi du doigt la gestion des ressources humaines. Le système des salaires ne permet pas d'être ouvert sur certaines compétences et nécessités techniques dans le marché du travail et le manque d'une vision et d'une stratégie industrielle globale avec cohérence et interconnexion entre les différents segments.

L'expert estime que les difficultés se compliquent encore si le statut de l'entreprise est EPIC car l'entreprise se perd entre l'obligation des services publics et la nécessité de la valeur ajoutée économique. Annane rappelle que l'Algérie connaît une désindustrialisation depuis les années 90. Cette dernière représentait 15% du produit intérieur brut (PIB) en 1980 grâce aux efforts fournis durant les années 70, mais n'a représenté que 5% en 2019. «L'industrie publique est dominée par l'industrie des hydrocarbures, la production d'électricité et, dernièrement, les stations de dessalement. Les petites industries manufacturières publiques sont très faibles. C'est

pourquoi, dans l'analyse, on doit distinguer les filières, d'autant plus que la politique industrielle des deux dernières décennies est basée sur la petite entreprise manufacturière», fait-il remarquer. Et de regretter que malgré tous les efforts pour restructurer et relancer cette filière, «on n'a pas atteint la performance attendue et nécessaire pour conquérir le marché national et surtout africain», explique-t-il.

Vision stratégique

Pour faire face à toutes ces contraintes auxquelles sont confrontées les entreprises publiques, Annane insiste sur la mise en place une vision stratégique de développement industriel selon les besoins nationaux, l'affectation et l'aménagement de nouvelles zones industrielles avec des normes et des commodités avancées, la mise en place d'un nouveau système de gestion adapté, en favorisant une flexibilité de la prise de décision et de la rapidité et de la concurrence et enfin innover d'autres formes d'investissement public industriel dans le cadre du partenariat public-privé, comme les fonds d'investissement et l'achat d'actions. Kheffache estime nécessaire d'actualiser leurs diagnostics ou d'en réaliser à l'effet d'identifier les forces et les faiblesses en présence, puis concevoir et implémenter des stratégies gagnantes soutenues par des moyens et des outils leur permettant d'améliorer leurs performances tant sur le organisationnel que sur les plans commercial et financier, en élaborant des plans de développement à moyen et long termes, incluant des plans d'action réalisables dans les meilleurs conditions de coût/qualité et de délais en intégrant des tableaux de bord prospectifs intégrant les indicateurs clés de performance. Pour ce faire, «il y a lieu de revoir leur système de gouvernance en passant par le recrutement de managers suivant un dispositif d'appel à la concurrence transparent et ouvert aux compétences nationales résidentes ou non résidentes (composées de la diaspora nationale), soumis à des contrats de performance», a-t-il préconisé.

Kheffache se dit optimiste quant à la reprise de la production au niveau de ces entreprises. Néanmoins, «il faudra mettre en place une charte dédiée à la gouvernance des entreprises publiques, en s'inspirant notamment des modèles internationaux, tel que le modèle de l'OCDE en appliquant les lignes directrices relatives au gouvernement des entreprises publiques», recommande-t-il. La mise en place de cette charte permettra de définir les obligations et les droits des parties prenantes internes et externes des entreprises publiques et par voie de conséquence pour contribuer de manière substantielle à l'amélioration du tissu industriel représenté par les publics marchands. Et ce n'est pas sans raison. Il soutient que l'industrie concurrentielle a ses propres exigences qui sont, entre autres, l'instauration d'une culture managériale en adoptant les comportements d'entrepreneurs engagés, la dotation des entreprises de systèmes de gouvernance bienveillants, l'application des standards internationaux en matière de qualification du personnel et le taux d'encadrement en fonction des spécificités de chaque secteur et la mise en place de systèmes de veille stratégique permettant aux entreprises de s'adapter aux mutations de leur environnement global. Il s'agit aussi de la définition de(s) la stratégie(s) susceptible(s) de leur permettre d'améliorer leur positionnement concurrentiel tant sur le marché domestique que sur les marchés internationaux tout en encourageant l'acte d'exportation, l'instauration d'un écosystème favorisant la culture intégrée de normalisation, de certification selon les normes internationales, d'innovation et de recherche.

«Cette culture intégrée permet de faciliter l'accès et la pérennité des entreprises sur leurs marchés habituels et nouveaux et se déployer à l'exportation et décrocher des projets de partenariat. La diversification des modes de financement, en recourant à la dynamisation de la bourse d'Alger, en améliorant son écosystème, peut constituer un levier de relance des activités des entreprises et de promotion des investissements», suggère-t-il en guise de conclusion.



Italie: fort excédent commercial en juin grâce aux exportations

L'Italie a dégagé en juin un fort excédent commercial de 7,71 milliards d'euros, grâce à la bonne tenue des exportations, a annoncé vendredi l'Institut national des statistiques (Istat).

Sur les six premiers mois de l'année, l'Italie a enregistré un excédent commercial de 18,3 milliards d'euros, contre un déficit de 15 milliards d'euros sur la même période de 2022.

En juin 2022, la troisième économie de la zone euro avait accusé un déficit commercial de 2,51 milliards d'euros.

Si les exportations ont progressé en juin de 1% sur un an, comme en mai, les importations ont chuté de 16,9%.

« Les exportations ont confirmé la tendance à la hausse du mois précédent, tirées par les ventes sur les marchés hors UE », a commenté l'Istat.

Quant aux importations, « la baisse qui dure depuis quatre mois s'est accentuée et concerne les principaux partenaires commerciaux de la zone hors UE », a ajouté l'institut.

Sur un mois, les importations reculent de 3,3%, surtout en raison de la baisse des achats de gaz naturel et de pétrole brut.

Les marchés qui ont le plus contribué à la hausse des exportations sur un an sont les Etats-Unis (+

6,9%), la France (+5,8%) et la Suisse (+9,7%).

A l'inverse, les ventes ont diminué vers la Belgique (-25,6%), la Turquie (-18,4%) et dans une moindre mesure vers la Chine (-6,7%) et l'Allemagne (-1,1%).

Parmi les secteurs qui ont le plus vu leurs exportations progresser sur un an figurent les automobiles (+43%) ainsi que les machines et équipements (+12,4%).

Les exportations agroalimentaires ont grimpé de 8,6% à près de 32 milliards d'euros au premier semestre, établissant ainsi « un record historique », a annoncé la confédération agricole Coldiretti, après avoir analysé les données de l'Istat.

Les ventes de produits alimentaires made in Italy ont augmenté surtout vers la France (+15,5%), la Grande-Bretagne (+12,6%) et l'Allemagne (+11,6%), qui reste le principal marché.



Il a lancé, inspecté et inauguré des projets dans les secteurs des travaux publics, l'énergie, l'industrie et l'hydraulique : benabderrahmane en tournée à l'est du pays

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, accompagné d'une délégation ministérielle, a effectué, hier, une visite de travail et d'inspection dans trois wilayas de l'Est du pays à savoir Guelma, Annaba et El Tarf où il a inspecté et inauguré de nombreux projets d'infrastructures, ainsi que des projets vitaux dans les secteurs des Travaux publics, de l'Énergie et de l'Industrie.

À Guelma, première escale de sa tournée, le Premier ministre, a procédé, dans la commune d'Oued Fragha dans la wilaya de Guelma, à la pose de la première pierre du dernier tronçon-54 KM- du projet de modernisation et de dédoublement de la ligne ferroviaire minière qui porte sur un total de 350 Km reliant Annaba à Bouchegouf dans la wilaya de Guelma. Dans une déclaration à la presse, le Premier ministre a affirmé, à l'occasion, que ce projet s'inscrit dans le cadre des plans stratégiques des pouvoirs publics, et constitue une priorité pour le Gouvernement, tout en insistant sur la nécessité de respecter les délais de réalisation impartis pour donner des garanties aux investisseurs et ouvrir, par la même, les portes devant les autres opérateurs étrangers désirant investir en Algérie. « Notre partenaire suit de près la réalisation de ces projet et par conséquent nous devons lui donner des garanties car, explique-t-il, les investisseurs constatant que l'Algérie s'est engagée dans les projets structurants accompagnant le projet d'exploitation du Phosphate, seraient confiants et pourraient s'engager pour conclure des marchés avec l'Algérie et investir dans le pays en toute sérénité. » a déclaré le Premier ministre. Pour ce faire, le Premier ministre a souligné, l'importance de rédiger des rapports périodiques sur l'état d'avancement des travaux, tout en sommant les premiers magistrats des wilayas concernées par le projet à savoir Annaba, Guelma, El-Tarf, Souk Ahras et Tébessa, d'en finir avec les obstacles qui entravent la consécration de ces projets. Aïmene Benabderrahmane, a aussi insisté sur l'importance de sensibiliser la population sur l'importance de ces projets qui génèrent des emplois tout au long de cette ligne ferroviaire. S'agissant du coût de réalisation des tronçons de ce projet, le Premier ministre, a fait savoir, qu'il est d'environ 400 milliards de dinars algériens, tout en rassurant sur la disponibilité des cadres et des opérateurs économiques pour la réalisation de ces projets créateurs de milliers d'emplois.

Le dernier tronçon de l'autoroute Est-Ouest inauguré

À El Taref, deuxième halte de sa tournée de travail, après Guelma, le Premier ministre, a inauguré, le dernier tronçon de l'autoroute Est-Ouest- 84 km-, au niveau de la ville de Dréan dans la wilaya d'El Tarf jusqu'à la frontière avec la Tunisie. Avec la livraison de ce tronçon, l'autoroute Est-Ouest est achevée dans sa totalité et sa longueur est désormais de 1216 km. « Nous venons à travers cette inauguration, d'achever les travaux de ce maga-projet économique. Le réseau routier est l'artère économique de l'Algérie et elle est multidimensionnelle. Nous félicitons les habitants de la région pour cette réalisation, qui a été accomplie malgré tous les obstacles », a déclaré le PM algérien, dans une déclaration à la presse tenue à l'occasion. Le Premier ministre, a, toutefois, regretté le retard accusé pour la réalisation du projet, souhaitant que cela servirait de leçon pour éviter que ça se reproduise dans les projets programmés à l'avenir. « Il y a de nouveaux projets, et il faut faire attention aux délais de réalisation dès le début. », a-t-il dit à ce sujet.

Valoriser le cadre algérien

Le Premier ministre a indiqué que l'Algérie dispose de grands moyens de production qui lui permettent de rivaliser avec de nombreuses entreprises internationales. « Bien que l'entreprise de réalisation soit étrangère, il y a de nombreux cadres algériens qui ont participé à ce grand édifice », a souligné le Premier ministre. Aïmene Benabderrahmane, s'est félicité, par ailleurs, de l'installation des unités d'entretien sur l'autoroute, tout en appelant à accélérer leur mise en service et à assurer une maintenance périodique de l'infrastructure en vue de préserver ce projet vital car, estime-t-il encore, ces unités prolongent la durée de vie de ces ouvrages, et la stratégie de maintenance doit être immédiate. « Je vous invite à mettre en service les unités de maintenance de l'autoroute Est-Ouest et à effectuer les travaux de maintenance de façon périodique pour la préserver », a déclaré le Premier ministre. Il a également, fait savoir, par ailleurs, que le réseau routier en Algérie dépasse 141 000 km, dont 9 000 km d'autoroutes, assurant que ce réseau ne dépasse pas 100 000 km selon les normes internationales normes dans les quatre pays voisins. Le Premier ministre a, assuré, en outre, que le Gouvernement s'est engagé dans la voie de la consécration du programme du président de la République, à travers notamment la réalisation de la voie ferrée au sud du pays et le projet de la nouvelle autoroute dans les Hauts plateaux, relevant que les obstacles rencontrés dans la réalisation des axes routiers sont liés en général aux tunnels, insistant sur l'importance des opérations d'entretiens.

La station de dessalement d'eau de mer d'El Tarf livrée fin 2024

Toujours à El Tarf, le Premier ministre, a inspecté, les travaux d'achèvement du projet de la plus grande station de dessalement d'eau de mer en Algérie située dans la municipalité de Berihan. Dans son allocution, le Premier ministre a insisté sur l'importance de respecter les délais d'achèvement, expliquant que l'approvisionnement de la population avec de l'eau dessalée nécessite un achèvement rapide. Il a assuré, dans le même cadre, que le Gouvernement dispose d'une stratégie pour la mettre en œuvre et que d'autres projets similaires sont au programme à travers le territoire national. La station, qui siège sur une superficie de 11 hectares, a une capacité de production de 300 000 mètres cubes par jour. Elle devrait être réceptionnée en décembre 2024.

Le Complexe d'El Hadjar « victime » de la mauvaise gestion

Après sa visite à ces deux wilayas, le Premier ministre a atterri à Annaba, dernière étape de sa tournée dans la région, où il s'est rendu au complexe sidérurgique d'El Hadjar qui s'étend sur 832 hectares et emploie 5.748 travailleurs, avec une capacité de production actuelle qui atteint 800 000 tonnes de produits ferreux plats et longs, de rond à béton et de tubes. Durant l'année 2021, Sider El Hadjar a exporté pour 65 millions dollars de produits ferreux, selon les responsables du complexe qui misent sur le lancement de la seconde tranche du plan d'investissement, encore en suspens, qui prévoit la modernisation et la rénovation des aciéries, des laminoirs, de l'unité d'oxygène, outre l'acquisition d'équipements pour la chaîne de production afin de permettre à l'usine de retrouver sa capacité compétitive et dépasser le seuil de 1,2 million tonnes/an, est-il souligné. Après avoir écouté un exposé sur son fonctionnement, le Premier ministre a appelé à la conjugaison des efforts pour redynamiser et relancer l'activité et la production du complexe d'El Hadjar, attribuant l'arrêt de l'activité au sein de Complexe à la mauvaise gestion. « Le complexe n'était pas victime de l'absence de marché, mais d'un dysfonctionnement de gestion. L'État va accompagner les étapes de relance du complexe sidérurgique », a déclaré le Premier ministre, tout en misant sur les employés du complexe et ses cadres qui, selon lui, ne devraient ménager aucun effort pour réaliser l'objectif tracé. Le Premier ministre a évoqué, par ailleurs, la possibilité de mener et de lancer des études pour utiliser le complexe pour la production de chemins de fer.



الوزير الأول ملزم بتقديم حصيلته أمام البرلمان بغرفتيه مطلع الدورة

عرض بيان السياسة العامة.. امتحان ينتظر الحكومة

تستعدّ الحكومة لعرض بيان السياسة العامة، وهي حصيلة أدائها طيلة سنة كاملة، أمام غرفتي البرلمان مطلع الدورة البرلمانية المقبلة شهر سبتمبر، وفقا لما تنصّ عليه المادة 111 من الدستور. ويقول عضو لجنة المالية والميزانية بالمجلس الشعبي الوطني، سليم تيوب، في إفادة لـ"الشروق" إن انطلاق الدورة البرلمانية الجديدة وفق ما يشترطه الدستور يفترض أن يكون بتاريخ 2 سبتمبر، إلا أن موعد الافتتاح هذه السنة لم يتحدّد بعد لحدّ الساعة، كما أوضح أنه بمجرد الافتتاح يجتمع مكتب المجلس لتحديد برنامج الدورة وأهم القوانين والنصوص المنتظرة، وتلك التي أُجّلت في الدورة المنقضية إلى الدورة الحالية، كما ينتظر النواب تحديد موعد نزول الوزير الأول للبرلمان لعرض بيان السياسة العامة. ويعرّف بيان السياسة العامة على أنه حصيلة أداء الحكومة خلال سنة كاملة من النشاط، ويفرض على الوزير الأول النزول للبرلمان لعرضها أمام نواب الغرفة السفلى، ثم نواب الغرفة العليا، وينصّ دستور سنة 2020 إلزاميا على ضرورة عرضها في نهاية كل سنة أو مطلع السنة البرلمانية الجديدة، حيث تؤكد المادة 111 من الدستور: "يجب على الوزير الأول أو رئيس الحكومة، حسب الحالة، أن يقدم سنويا إلى المجلس

الشعبي الوطني بيانا على السياسة العامة، تعقّب بيان السياسة العامة مناقشة عمل الحكومة، يمكن أن تُختتم هذه المناقشة بلائحة، ويمكن أن تُختتم هذه المناقشة بلائحة. وتضيف المادة ذاتها: “كما يمكن أن يترتب على هذه المناقشة إيداع مُلتَمَس رقابة يقوم به المجلس الشعبي الوطني طبقاً لأحكام المادتين 161 و162.”

وحسب دستور 2020، فإنّه “للووزير الأول أو رئيس الحكومة، حسب الحالة، أن يطلب من المجلس الشعبي الوطني تصويتاً بالثقة، وفي حالة عدم الموافقة على لائحة الثقة، يقدم الوزير الأول أو رئيس الحكومة، حسب الحالة، استقالة الحكومة، وفي هذه الحالة، يمكن لرئيس الجمهورية أن يلجأ، قبل قبول الاستقالة، إلى أحكام المادة 151، ويمكن للوزير الأول أو رئيس الحكومة، حسب الحالة، أن يقدم إلى مجلس الأمة بيانا عن السياسة العامة.”

من جهته، يرى النائب عن حزب جبهة التحرير الوطني، أحمد ربحي، أن عرض بيان السياسة العامة أهم عمل رقابي يقوم به البرلمان بعد تعديل الدستور بتاريخ 1 نوفمبر 2020، خاصة وأن هذا العرض لم يحمل طابع الإلزامية للغرفة العليا في الدساتير السابقة، وكان المتعاقبون على رئاسة الجهاز التنفيذي في وقت مضى يتجاوزون عرض حصيلتهم حتى أمام نواب المجلس الشعبي، حيث حدث في العديد من المرات خلال حقبة النظام السابق تجاهل الحكومة لإلزامية عرض بيان السياسة العامة أمام الغرفة السفلى للبرلمان، وهو ما يؤثّر حسبه على العمل الرقابي لهذه الهيئة التي يفترض أن ينصبّ صميم عملها حول تقييم أداء الوزراء ورصد الإنجازات وما تعطلّ وتوجيه تعليماتها بهذا الخصوص.

وفيما يتعلّق بسنة 2023، يقول ربحي إن ثلثي ما جاء من تعهدات ووعود أطلقتها الحكومة قد تحققت اليوم ورأت طريقها للتجسيد في الميدان، مثمناً الكم الكبير من القوانين التي تم مناقشتها خلال الدورة البرلمانية السابقة وكل القرارات المنبثقة عن مجالس الوزراء وسعي أعضاء الحكومة إلى تنفيذها، إلا أنه أعاب في نفس الوقت على الجهاز التنفيذي ضعف نزول الوزراء إلى الولايات خلال الأشهر المنقضية، واكتفاء العديد منهم بالعمل الإداري، حيث تحوّل الوالي إلى ممثّل الجهاز التنفيذي بهذه الولايات، داعياً إلى تكثيف الخرجات الميدانية، على غرار تلك التي يقوم بها الوزير الأول أيمن بن عبد الرحمن السبت إلى الولايات الشرقية قالمة وعناية والطارف.

وتوقّع المتحدث مساءلة ممثل الحكومة خلال عرض بيان السياسة العامة عن كافة المشاريع السابقة والجديدة، بكل القطاعات دون استثناء، في حين شدّد على أن العمل الرقابي سيستمر أيضاً من خلال الأسئلة الشفهية والبعثات الاستعلامية والتحقيقات البرلمانية، ولن يتوقّف عند حدود عرض بيان السياسة العامة.



صب 474 مليون دينار لفائدة المؤلفين وذوي الحقوق

قام الديوان الوطني لحقوق المؤلف والحقوق المجاورة (أوندا) بدفع مبلغ مالي إجمالي قيمته “474 مليون دينار جزائري على 2659 من المؤلفين وذوي الحقوق والناشرين الموسيقيين” بعنوان سنة 2022، حسب ما أفاد به بيان لهذه المؤسسة العمومية المكلفة بتسيير حقوق المؤلفين.

وأوضح البيان انه “تم استكمال عملية توزيع المستحقات وحقوق المؤلف الناجمة عن حق الاستنساخ على الدعائم وحق الاستغلال العمومي عبر قنوات الإذاعة والتلفزيون لسنة 2022، على دفعة واحدة بمبلغ إجمالي يفوق 474 مليون دينار على 2234 مؤلف مبدع و418 من ذوي الحقوق و7 ناشرين موسيقيين.”

وجاء ذلك “تقديرًا لجهود أولئك الفنانين والمبدعين وحرصًا على حماية حقوقهم المشروعة، مع الالتزام الدائم بمبدأ الشفافية في توزيع العائدات على أصحاب الحقوق”، حسب ذات المصدر.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

⚡ Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



MFINANCES CHANNEL وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger